

DELOITTE & ASSOCIES

Unibail-Rodamco SE

Assemblée générale mixte du 23 avril 2014
Dix-neuvième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation
d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions**

DELOTTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Unibail-Rodamco SE

Assemblée générale mixte du 23 avril 2014
Dix-neuvième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177, et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées par l'article L. 225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente-huit mois à attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions.

Il appartient au directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription et/ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du directoire et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A blue ink signature consisting of a stylized 'D' and 'L' followed by a horizontal line.

Damien Leurent

ERNST & YOUNG Audit

A blue ink signature consisting of a stylized 'C' and 'M' with a diagonal line through it.

Christian Mouillon

A blue ink signature consisting of a stylized 'B' and 'S' with a horizontal line through it.

Benoit Schumacher